



Compte rendu du CTMJS du 6 avril 2021

## **« Des difficultés sans doute réelles »**

Telle a été la réponse du président du CTMJS, M. Sauton, aux interventions convergentes des syndicats sur les difficultés vécues dans les services. *« Vous êtes durs, l'administration a tenu, ... l'Etat a su mobiliser, ... quoiqu'il en coûte, ... on a maintenu un fonctionnement normal de l'Ecole, ... c'est une période de transition et de pandémie, .. ; je veux bien croire aux difficultés, ... »*

Qu'ont donc dit les syndicats ?

Que tous les services étaient en sous effectifs, qu'il fallait un cadrage national sur les temps de travail, qu'il fallait une instruction claire aux chefs de services sur la saturation des plafonds d'emploi, qu'il fallait ouvrir un chantier sur l'action sociale sur la base d'un montant moyen par fonctionnaire quelque soit son ministère, qu'il fallait clarifier de manière urgente la gestion RH dans les CREPS, qu'il fallait au plus vite avancer sur les nouvelles adresses électroniques professionnelles et les applications informatiques, que les groupes de suivi territoriaux ne s'étaient pas tous réunis et qu'ils ne faisaient que constater des dysfonctionnements sans possibilité d'agir, que les informations ne parvenaient pas aux agents, qu'ils n'identifiaient pas leurs interlocuteurs, que la gestion de la crise sanitaire révélait une fois de plus les incohérences dans les circuits d'information, parce que la presse ou les réseaux associatifs nous informaient avant l'administration, que nous aurions aimé pouvoir rencontrer la nouvelle directrice JEPVA, que les pressions sur le SNU devenaient insupportables, que les conditions de formation des nouveaux collègues étaient déplorables, que le CHSCT ne savait rien des établissements et services fermés, ... La FSU (SNEP et EPA) ont rappelé que débutait ce 6 avril une semaine d'action intersyndicale sur le développement des services publics et de l'emploi.

Florence Dubo pour la DGRH a précisé que toutes nos questions devraient pouvoir être traitées au moment des réunions programmées à l'agenda social. Elle a noté l'alerte sur la nécessité de disposer d'un document d'identification des interlocuteurs RH dans les rectorats. Elle a annoncé qu'elle allait s'adresser aux secrétaires généraux pour en assurer la réalisation et la diffusion.

Elle a précisé que la gestion des corps des PTP était nationale et que les calendriers des académies ne leur étaient pas applicables.

Elle n'est toujours pas en mesure de nous communiquer le nombre de postes ouverts au concours. Il est probable que l'arrêté fixant le nombre de postes ne soit publié que quelques jours avant le 26 avril, date de début des épreuves. Les inscriptions sont très nombreuses. L'administration prévoit d'ores et déjà de puiser dans les listes complémentaires en cas de besoin d'ajustement.

La Direction des Sports a annoncé qu'elle avait travaillé avec la DGRH sur les questions de GRH en établissements. Concernant les mesures sanitaires, un courrier va partir ce jour pour tout préciser. Concernant les modalités de reprise dans les clubs et le dépolement du pass'sport, nous serons invités à une réunion informelle.

La DJEPVA était absente. Nous avons insisté pour qu'elle soit présente au moment de l'examen de l'ordre du jour qui la concernait au premier chef. Après une interruption de séance, pour trouver un interlocuteur, M. Rubaud de la mission SNU a représenté la DJEPVA.

## **SNU : Est-ce que la docilité s'achète ?**

Ce CTMJS était convoqué pour examiner un projet de décret créant une indemnité pour les fonctionnaires et contractuels de droit public volontaires à l'encadrement de séjours du SNU.

EPA a rappelé que le dispositif ne relève pas des missions des PTP, lesquels voient ainsi leur métier dévoyé. Car d'éducatif il n'en est pas question dans le SNU qui sert d'abord une pédagogie de l'obéissance là où il faudrait, pour « armer » la jeunesse contre toutes les formes d'embrigadements, une pédagogie de la confrontation des idées et du développement de la pensée critique, associée à la fonction républicaine de l'Ecole.

Les indemnités que le ministère se propose de verser achètent le silence et le renoncement, car si le SNU relevait d'un programme d'éducation à la citoyenneté, il relèverait de nos missions statutaires et il n'y aurait pas besoin d'indemnités spécifiques.

Pour des raisons éducatives ou pédagogiques (EPA) ou techniques (si certains fonctionnaires encadrent le SNU, qui va faire leur travail pendant ce temps ?) ou juridiques (le droit au repos n'est pas compensé par les indemnités) tous les syndicats ont annoncé leur opposition au SNU mais se sont divisés sur la stratégie lors de l'examen du projet de décret.

L'UNSA, la CFDT et la CGT ont engagé des discussions sur le texte. La CFDT et la CGT ont déposé des amendements. EPA, le SNEP, Solidaires ont refusé de s'engager sur une discussion et des amendements.

Un premier amendement déposé par la CFDT, appuyé en début de séance par EPA, a demandé la suppression du projet de décret. Résultat du vote, pour la suppression : 4 UNSA, 3 CFDT, 3 FSU, 1 CGT, 1 Solidaires et 2 abstentions (SEP-UNSA)

Les autres amendements ont été soutenus par la CFDT et la CGT. L'UNSA s'est abstenu. La FSU et Solidaires n'ont pas pris part au vote.

L'ensemble du décret avec les modifications acceptées par l'administration a été soumis au vote. Le vote du SNEP ne confirme pas l'unanimité contre annoncée au début du CTM qui est nécessaire pour reconvoquer un CTM : UNSA : 7 contre ; CFDT : 3 contre ; EPA : 1 contre ; CGT : 1 contre ; SNEP : 2 NPPV ; Solidaire : absent.

## **Agenda social**

### **Formation professionnelle statutaire et continue : 9 et 15 juillet.**

Chantier urgent pour la DGRH qui nécessite un texte à soumettre à la DGAFP et au CTMJS avant septembre pour que la formation des nouveaux recrutés soit opérationnelle. Il s'agit également de tirer le bilan des conventions avec le CREPS de Poitiers.

**Gestion des ressources humaines dans les CREPS : 26 avril après-midi.** Sur ce sujet tous les syndicats présents ont demandé la fusion des BOP.

**Effectifs et carte des emplois : 3 mai après-midi.** La DGRH souhaite pouvoir disposer d'une cartographie pour effectuer ses tâches de gestion. Tous les syndicats présents ont regretté le caractère tardif. En particulier du fait de la publication du nombre de postes ouverts aux concours avant le 26 avril.

**Règlements intérieurs des services : 25 mai après midi.** Tous les syndicats présents ont regretté que les établissements soient exclus de la réflexion.

En juin seront programmées une réunion sur les lignes directrices de gestion (revoyure) et sur l'indemnitaire (proposition de l'administration de passer au RIFSEEP).

**Listes de diffusion pour des messages syndicaux aux collègues (OSTIC) :** le chantier se poursuit. Nous devrions pouvoir effectuer les premiers tests en juin. D'ici cette date, il faudrait que tout Jeunesse et Sport dispose d'une adresse académique.

Marie-Christine BASTIEN

Alexia MORVAN

Pierre LAGARDE